

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

*Travail — Liberté — patrie*



ASSEMBLÉE NATIONALE

-----

Cabinet de la Présidente





**OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE  
L'ANNÉE 2022**

-----

DISCOURS DE  
SON EXCELLENCE, MADAME LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Kara, 1<sup>er</sup> mars 2022



**Madame le Premier ministre, cheffe du gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les Présidents des institutions de la République ;**

**Messieurs les anciens Premiers ministres et anciens Présidents de l'Assemblée nationale ;**

**Monsieur le ministre des droits de l'Homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la République, porte-parole du gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement ;**

**Mesdames et Messieurs les membres du bureau de l'Assemblée nationale et de la conférence des présidents ;**

**Excellences Mesdames et Messieurs les ambassadeurs ;**

**Honorables Députés et chers collègues ;**

**Messieurs les Préfets ;**

**Mesdames et Messieurs les Maires ;**

**Vénérés chefs traditionnels, gardiens de nos us et coutumes ;**

**Autorités politiques, administratives, religieuses, militaires et traditionnelles ;**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de service ;**

**Mesdames et Messieurs les professionnels des médias ;**

**Distingués invités ;**

**Mesdames et Messieurs,**

Notre pratique parlementaire est chargée d'histoire, riche de traditions et forte de symboles d'origines diverses. Au nom de cette pratique, je me fais l'agréable devoir de procéder, aujourd'hui, premier mardi du mois de mars, à l'ouverture solennelle de la première session ordinaire, au titre de l'année 2022, conformément aux dispositions de l'article 55 alinéa 2 de la Constitution.

Pour la deuxième fois, l'Assemblée nationale procède à l'ouverture de l'une de ses sessions en dehors de son siège et en dehors de Lomé. Cette délocalisation s'inscrit dans la nouvelle dynamique prônée par le Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE et qui vise à faire en sorte, que chaque localité du territoire national se sente pris en compte par les actions des pouvoirs publics.

Je voudrais donc, au nom de mes collègues et en mon nom propre, vous souhaiter à tous et à toutes, illustres personnalités et autorités locales, une cordiale bienvenue au palais des congrès de Kara, transformé, pour la circonstance, en hémicycle.

**Madame le Premier ministre,  
Cheffe du Gouvernement**

Je ne puis poursuivre mon propos sans vous exprimer la gratitude de la représentation nationale pour avoir fait le déplacement de Kara afin de prendre part à la présente cérémonie, entourée des membres de votre équipe.

L'intérêt manifesté par le Gouvernement à notre démarche confirme notre volonté commune d'œuvrer à l'accomplissement de la vision du Son Excellence Monsieur le Président de la République en vue du renforcement de la démocratie dans notre pays. Soyez-en vivement remercié.

Je voudrais saluer également, avec considération, les présidents des institutions de la République qui nous ont fait l'amitié et la fraternité d'être à nos côtés en ce moment solennel. J'associe, bien évidemment, les anciens Premiers ministres et anciens Présidents de l'Assemblée nationale.

Ma gratitude va aux membres du corps diplomatique qui par leur présence confirme l'excellence des relations qui lient leur différente nation à notre pays.

Que les autorités politiques, administratives, militaires, traditionnelles et religieuses, trouvent ici l'expression de notre reconnaissance pour avoir répondu favorablement à notre invitation.

**Madame le Premier ministre,**

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

L'Assemblée nationale est traditionnellement présentée comme l'organe délibérant chargé de fabriquer la loi et de contrôler l'action gouvernementale. De ce fait, l'accent longtemps mis sur les rapports entre le Législatif et l'Exécutif fait assez souvent ignorer les liens intrinsèques qui pourtant existent entre le Parlement et le citoyen.

Cette délocalisation permettra donc non seulement de renforcer l'encrage et le rayonnement de l'Assemblée nationale dans le paysage institutionnel, mais également de consolider le pacte social qui lie le député au citoyen.

Ce sera également une occasion pour les élus d'effectuer des visites de terrain pour apprécier l'avancée des réalisations socioéconomiques en cours dans la région tout en s'imprégnant des défis restant à relever.

Alors, quel plaisir d'être dans la région de la Kara, cette terre si accueillante, si chaleureuse, si fidèle. Oui ! Quel bonheur de venir à la rencontre du grand peuple de la Kozah, un peuple de géants dont la bravoure, le courage, la force et l'endurance sont établis à travers les âges. L'on ne peut passer sous silence le génie de ce peuple qui lui a permis de dompter le relief escarpé et hostile à toute forme de production agricole, pour parvenir à l'appropriation de la technique de culture en terrasse.

La ville de Kara se dresse donc fièrement comme un grand pôle économique, administratif et culturel avec le mérite d'abriter la seconde université publique de notre pays dont une forte délégation participe ce jour à la présente cérémonie.

Nous disons donc merci de tout cœur à la population de la ville de Kara, pour la chaleur authentique de son accueil et la bienveillante attention dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée.

Il me paraît juste de témoigner ma gratitude et celle de mes collègues à Monsieur le Préfet de la Kozah, à ses collaborateurs, à toutes les autorités politiques, administratives, militaires, traditionnelles et religieuses ainsi qu'aux personnes de bonne volonté de la région dont l'investissement nous a permis de tenir notre pari.

Je veux également féliciter l'ensemble des collègues, plus particulièrement tous ceux qui ont participé directement à l'organisation du présent événement par leur implication effective. Chers collègues veuillez trouver ici l'expression renouvelée de ma reconnaissance pour votre engagement constant à la réalisation des missions à nous assignées.

Mes félicitations vont également au personnel de l'administration parlementaire qui n'a ménagé aucun effort pour accomplir les différentes tâches indispensables à la tenue de la présente cérémonie.



**Madame le Premier ministre,**  
**Distingués invités,**  
**Mesdames et Messieurs,**

Comme le disait le père de la Nation, je cite « là où le cœur est, les pieds n'hésitent pas à y aller » fin de citation. Comment venir dans cette ville de Kara sans s'incliner devant la mémoire du Père de la Nation, demander que son âme repose en paix et sans évoquer son héritage. Oui ! Ses œuvres lui subsistent, son héritage demeure. Il revient à chacun de prendre la place qui est la sienne dans le dispositif organisationnel prévu par les textes fondamentaux, que disais-je, dans l'architecture visible et invisible de notre pays, apportant toute l'énergie positive dont nous disposons pour continuer à bâtir notre pays le Togo.

Comme nous avons l'habitude de le dire, un Togo nouveau se construit, un nouveau leadership continue de se frayer résolument une route nouvelle pour l'espérance et la prospérité. Et ce Togo nouveau porte la marque d'un homme, un leader de son temps dont le charisme rivalise avec sa discrétion agissante.

Je voudrais donc ici rendre hommage au Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, pour sa vision, celle de poursuivre la construction d'« un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ». Il s'agit d'une vision transformationnelle, dont l'Assemblée nationale se fait ici l'écho, sur la cime des monts kabyè, pour la mobilisation de tous nos concitoyens autour des valeurs républicaines de liberté, de discipline et de travail.

De cette tribune, je me fais le porte-voix de l'ensemble des députés de la Sixième législature pour traduire en ces mots, toute la gratitude de la Représentation nationale pour l'attention dont elle est l'objet de la part de Son Excellence Monsieur le Président de la République, garant de la continuité de l'Etat et des institutions de la République.

Sous son leadership, le Togo avance, le Togo se modernise, le Togo renforce sa place dans le concert des nations. A cet effet, le Togo, notre construction collective, a besoin de nous tous pour la réalisation intégrale de cette vision.

Je pense que le défi, le nôtre et sans doute celui de notre génération, est de s'y consacrer résolument. Nous en avons la capacité et par la grâce du Très Haut, nous le ferons.

**Madame le Premier ministre,**

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

Notre monde est à un moment stratégique de son évolution. Les mutations sont grandes. La communauté internationale s'active pour trouver des solutions. Nous ne pouvons rester indifférents aux grandes questions qui secouent la vie des nations. Le devoir nous incombe de nous impliquer davantage dans les initiatives de recherche de solutions innovantes, pérennes et bénéfiques à tous.

C'est pourquoi l'Assemblée nationale s'efforcera de maintenir sa participation à la réflexion collective en accordant une plus grande importance à toutes les questions et problématiques de nos sociétés, tout en demeurant efficace dans la dynamique de prospection et de proposition en lien avec les prérogatives constitutionnelles qui lui sont dévolues.

Avec les autres pouvoirs publics et les institutions de la République, il nous faut en effet, œuvrer de concert pour le renforcement de notre démocratie, l'accélération du progrès partagé et la consolidation de la paix.

Dans ce sens, l'Assemblée nationale maintiendra la dynamique de collaboration avec le Gouvernement à travers l'enrichissement des projets de loi qui lui sont soumis, de même que la mise en œuvre efficiente des instruments de contrôle et d'évaluation de l'action gouvernementale.

**Honorables députés et chers collègues,**

Nous voici de retour à l'hémicycle pour la reprise de nos activités parlementaires. La représentation nationale offre, et nous le savons tous, un cadre d'échanges d'idées et de perspectives sur la gestion des affaires publiques à travers divers courants d'opinions politiques.

Quoique les partis qui y siègent soient, de temps à autre, en désaccord sur des projets dont nous sommes saisis, nous sommes heureux de constater que nos débats se tiennent la plupart du temps dans une atmosphère de fraternité, de convivialité et de respect de l'opinion de l'autre.

Nous en avons besoin d'autant plus que durant l'intersession, le Gouvernement a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale quatre projets de loi. Il s'agit :

1. du projet de loi modifiant la loi N° 91-04 du 12 avril 1991 portant charte des partis politiques, déposé le 31 janvier 2022 ;
2. du projet de loi portant création des collectivités territoriales régionales, déposé le 31 janvier 2022 ;
3. du projet de loi relatif à la police des étrangers en République togolaise, déposé le 18 février 2022 ;
4. et du projet de loi uniforme relative à l'activité d'affacturage dans les Etats membres de l'Union monétaire ouest africaine, déposé le 23 février 2022.

Ces quatre projets de loi viennent s'ajouter à douze autres projets de loi déjà en études dans les commissions. Je nous exhorte donc à nous y consacrer avec abnégation pour amener notre production législative à un nouveau niveau de performance.

**Madame le Premier ministre,**

**Distingués invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

La particularité de notre pays, c'est aussi l'esprit de solidarité qui l'anime. Sa participation active à la recherche de solutions aux crises sécuritaires qui se déroulent notre sous-région en est une parfaite illustration.

À cet effet, je voudrais exprimer mes encouragements à toutes ces vaillantes femmes et à tous ces valeureux hommes engagés avec détermination et patriotisme à la défense de l'intégrité du territoire national et à la pacification de notre sous-région. J'exhorte l'ensemble de nos concitoyens à faire davantage corps avec les intrépides gardiens de notre République qui, au péril de leurs vies, mettent tout en œuvre pour préserver nos acquis les plus chers : la paix, la sécurité et la stabilité.

Durant cette session, l'Assemblée nationale restera impliquée dans les problématiques soulevées au sein des réseaux parlementaires pour l'atteinte des objectifs communs de développement durable et de paix pour le bonheur des peuples. La diplomatie parlementaire va demeurer un axe majeur de nos perspectives.

Nous nous efforcerons de participer aux rencontres internationales qu'elles soient en vidéoconférence ou en présentielles, notamment celles de l'Union Interparlementaire (UIP), de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF), du parlement de la CEDEAO et du Comité interparlementaire de l'UEMOA.

Avant de finir, je voudrais renouveler mes vifs remerciements à tous et à chacun d'avoir répondu à notre invitation.

En comptant sur l'engagement et la détermination de mes collègues députés, je déclare ouverte, la première session ordinaire de l'année 2022.

Bonne rentrée parlementaire !

Que l'Éternel bénisse le Togo et toutes les autres nations du monde !

Je vous remercie.